

## Conciliateur de justice

Vous avez un problème de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen) ? Des différends relatifs à un contrat de travail ? Des litiges de la consommation ? Des malfaçons de travaux ?



La Mairie de LUZARCHES propose la mise en place de rendez-vous organisés par un conciliateur de justice, ayant pour mission d'instaurer le dialogue entre les protagonistes, afin de trouver une solution amiable permettant de régler les litiges.

Pour obtenir un rendez-vous :

1. Remplir la fiche de renseignement
2. la transmettre en Mairie à l'attention du conciliateur ou par mail
3. le conciliateur vous contacte

Documents

[Fiche de renseignements Luzarches.pdf](#)

Contact

Josselyne Roussel

email: [josselyne.rouselle@conciliateurdejustice.fr](mailto:josselyne.rouselle@conciliateurdejustice.fr)